

**SÉANCE ORDINAIRE DU 13 FÉVRIER 2007
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 828 du boulevard Saint-Joseph à Roberval, ce 13^e jour de février 2007, à 18 h 45, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Dorys Boily, Julie-Anne Decorby, Carmelle Guérin, Louise Perron MM. Gaétan Dufour et Rémi Rousseau, tous commissaires, M^{mes} Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

M. Michel Lavoie est absent.

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1373-02-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 18 h 45.

ADOPTÉ

2. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1374-02-07

Il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

ouvert :
QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia

- > Contribution financière - Fonds d'excellence à la jeunesse
- > Adhésion au Conseil du loisir scientifique - Entente de partenariat Sciences Jeunesse
- > Contribution financière - Secondaire en spectacle

ADOPTÉ

3. **Approbation du procès-verbal du 16 janvier 2007**

CE-1375-02-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 16 janvier 2007 soit adopté tel que présenté.

A D O P T É

4. **Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

5. **Correspondance**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

7. **Ressources financières**

7.1 **Acceptation des comptes à payer**

CE-1376-02-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants :
pour un montant de 7 693 670,58 \$ chèques # 5 589 à 6 502 inclusivement.

A D O P T É

8. **Direction générale et Secrétariat général**

8.1 **Contribution financière - Consortium régional de recherche en éducation**

CONSIDÉRANT que le Consortium régional de recherche en éducation (CRRE) est une structure souple regroupant des partenaires majeurs qui partagent des objectifs communs. Actuellement, quatre commissions scolaires, cinq cégeps, la direction régionale du MELS et l'UQAC sont membres réguliers du consortium;

CONSIDÉRANT que le Consortium régional de recherche en éducation se consacre au développement d'une culture de recherche dans l'ensemble des milieux éducatifs et ce, afin de favoriser la résolution de problèmes touchant éventuellement à divers milieux éducatifs et l'amélioration, à tous les ordres d'enseignement, de la qualité de l'éducation;

CONSIDÉRANT qu'en 2005-2006, la commission scolaire a versé au Consortium régional de recherche en éducation un montant de 7 911 \$, soit 1 \$ par élève;

En conséquence,

CE-1377-02-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse au Consortium régional de recherche en éducation une contribution financière au montant de 1 \$ par élève (formation générale jeune) et ce, pour l'année scolaire 2006-2007, soit un montant de 7 730 \$.

A D O P T É

8.2 Contribution financière - Concours québécois en entrepreneuriat

ATTENDU la demande de commandite pour la 9^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat et ce, pour la région Saguenay—Lac-Saint-Jean;

ATTENDU que le volet « Entrepreneuriat étudiant » s'adresse aux élèves et aux étudiants du primaire à l'université qui ont réalisé au cours de l'année scolaire des projets faisant appel à leurs habiletés d'entrepreneur;

ATTENDU que plusieurs élèves de nos écoles soumettent des projets dans le cadre de ce concours;

En conséquence,

CE-1378-02-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets entérine la décision du directeur général de participer financièrement au Concours québécois en entrepreneuriat pour un montant de 1 500 \$ par année, soit le plan « OR », et ce, pour l'année scolaire 2006-2007 et 2007-2008.

A D O P T É

8.3 Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques - Fondation Henri-Roy

ATTENDU la demande de la présidente de la Fondation Henri-Roy;

ATTENDU l'accord du directeur de la Polyvalente des Quatre-Vents, M. Patrice Boivin;

En conséquence,

CE-1379-02-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise, de façon exceptionnelle, la consommation de boissons alcooliques à l'intérieur de la cafétéria de la Polyvalente des Quatre-Vents à l'occasion d'une activité de financement de la Fondation Henri-Roy qui aura lieu le samedi 31 mars 2007;

QUE la politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la directive sur les droits d'auteur soient respectées.

A D O P T É

8.4 **Adhésion à la Chambre de commerce et d'industrie du secteur Roberval**

ATTENDU la demande du président de la Chambre de commerce et d'industrie du secteur Roberval;

En conséquence,

CE-1380-02-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets renouvelle son adhésion à la Chambre de commerce et d'industrie du secteur Roberval pour l'année 2007 et ce, pour un montant de 200 \$ plus taxes.

A D O P T É

8.5 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques - Festival Western**

ATTENDU la demande de M. Pierre Côté, directeur de la Polyvalente Jean-Dolbeau, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la location au Festival Western pour leur activité qui aura lieu le 29 mars 2007 à la cafétéria de ladite polyvalente;

En conséquence,

CE-1381-02-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise de façon exceptionnelle la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de l'activité du Festival Western qui aura lieu à la Polyvalente Jean-Dolbeau le 29 mars prochain;

QUE la politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la directive sur les droits d'auteurs soient respectées.

A D O P T É

8.6 **Contribution financière - Brin-Soleil**

CONSIDÉRANT la demande de commandite de l'organisme Brin-Soleil de Dolbeau-Mistassini qui offre le programme Passe-partout pour l'impression de 1 000 livres de recettes dans le cadre de leur campagne de financement;

En conséquence,

CE-1382-02-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ne donne pas suite à la demande d'impression des livres de recettes de l'organisme Brin-Soleil dans le cadre de leur campagne de financement 2006-2007.

A D O P T É

8.7 Contribution financière - Fonds d'excellence à la jeunesse

ATTENDU la demande de contribution financière du « Fonds d'excellence à la Jeunesse » de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU que la commission scolaire, dans sa politique de contribution financière, s'est donné comme orientation de promouvoir les activités des jeunes dans le milieu scolaire;

En conséquence,

CE-1383-02-07

il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 300 \$ comme contribution financière au « Fonds d'excellence à la Jeunesse » de Dolbeau-Mistassini.

A D O P T É

8.8 Entente de partenariat Sciences Jeunesse du Conseil du loisir scientifique

Le sujet est reporté à la prochaine séance afin de recueillir plus d'information sur cette entente.

8.9 Contribution financière - Secondaire en spectacle

ATTENDU la demande du Regroupement loisirs et sports Saguenay—Lac-Saint-Jean pour la participation financière de la commission scolaire pour l'événement « Secondaire en spectacle » et ce, pour les trois prochaines années;

ATTENDU les quatre objectifs fondamentaux de Secondaire en spectacle :

- Promouvoir le développement d'activités culturelles et artistiques auprès des élèves du secondaire;
- Offrir la possibilité aux jeunes de vivre une expérience de scène exceptionnelle en tant qu'artistes, techniciens, animateurs ou organisateurs;
- Favoriser la création de liens entre les jeunes des écoles secondaires;
- Valoriser l'utilisation de la langue française en exigeant que les jeunes participants réalisent leur prestation en français;

En conséquence,

CE-1384-02-07

il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets s'engage à participer financièrement à « Secondaire en spectacle » pour un montant de 2 000 \$ par année et ce, pour les trois prochaines années.

A D O P T É

9. **Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de questions.

10. **Prochaine séance**

La prochaine séance aura lieu le mardi 13 mars 2007, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Saint-Félicien.

11. **Levée de la séance**

CE-1385-02-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h 20.

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)